

Questions orales

normes en matière d'environnement et de main-d'oeuvre n'auront pas été renforcées, chose que l'opposition a toujours réclamée.

Le ministre du Commerce extérieur a cependant déclaré hier que les règles concernant l'environnement et la main-d'oeuvre ne constituent pas l'essence, la base, le coeur même d'un accord de libre-échange.

Le gouvernement estime-t-il que l'environnement et la main-d'oeuvre sont des questions d'importance secondaire? Le ministre reconnaît-il, comme le président Clinton et, en fait, l'opposition officielle, qu'on devrait utiliser les accords parallèles sur l'environnement et la main-d'oeuvre pour améliorer sensiblement l'accord même?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Je suis surpris, monsieur le Président, de voir le député tenter de déformer les propos que j'ai tenus hier.

Ce que j'ai dit hier, et j'insiste là-dessus, c'est que les règles en matière de recours commerciaux constituent l'essence même d'un accord de libre-échange. Les questions d'environnement et de main-d'oeuvre que l'administration américaine essaie actuellement de régler et que nous avons essayé de régler depuis que j'ai soulevé ce problème lors de la réunion qui a eu lieu à Montréal en février, l'an dernier, sont censées faire l'objet d'accords parallèles qui ne sont pas au centre de l'accord même.

Les objectifs de M. Clinton et ceux du Canada sont de même nature. Il ne s'agit pas de revoir l'essence même de l'accord, mais d'améliorer certains éléments qui entourent cet accord, soit les normes en matière d'environnement et de main-d'oeuvre.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, la situation commence à devenir plus claire. Le président des États-Unis a déclaré que ces deux questions, l'environnement et la main-d'oeuvre, sont tellement au centre de l'ALENA qu'il ne présentera même pas le projet de loi nécessaire pour faire adopter cet accord tant qu'il n'y aura pas d'ententes parallèles.

Quelle est la position du gouvernement du Canada: Est-ce l'essence même de l'accord ou est-ce marginal? On présentera le projet de loi demain.

• (1435)

Que le ministre me permette de lui poser une question. Le président des États-Unis disait hier que l'ALENA n'est pas un simple accord commercial, c'est un accord d'investissement. En parlant du Mexique et des

États-Unis, il a ajouté, et je cite: «Les dispositions de l'ALENA sur l'investissement devront être utilisées de façon à relever les salaires».

Le ministre pourrait-il nous expliquer, à la lumière des récents entretiens entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, ce que l'administration américaine entend par la modification des façons dont les dispositions sur l'investissement seront interprétées en ce qui concerne le Mexique et les États-Unis, et est-ce que le Canada appuie ces modifications?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir informer complètement mon collègue à ce sujet, mais les accords parallèles sur la main-d'oeuvre et l'environnement ne changent en rien les dispositions de l'ALENA sur l'investissement. Ces dispositions demeurent.

Ce que les États-Unis, le Canada et le Mexique veulent, c'est exactement la même chose. Nous voulons tous voir une augmentation de l'activité économique, et ce sera le premier résultat de l'accord de libre-échange nord-américain.

Lorsque mon collègue dit—et je ne comprends pas pourquoi il dit cela—que les ententes environnementales sont au centre de l'accord, ce n'est tout simplement pas vrai. Ce n'est pas exact. Cela ne ressemble en rien à la réalité.

* * *

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans qui, jusqu'à présent, malheureusement, malgré les efforts qu'il a déployés, n'est pas parvenu à conclure un accord avec la France sur les quotas de morue. Il saura que les pêcheurs de Saint-Pierre n'hésitent pas à dire qu'ils ont l'intention d'augmenter leurs quotas et il saura aussi que la France veut maintenant saisir un autre tribunal international de la question des quotas.

Si la France refuse de revenir sur son intention de saisir un tribunal de cette question, qu'est-ce qu'il est disposé alors à faire pour sortir les quotas de morue de l'impasse pour que la pêche aux pétoncles dans les Grands Bancs puisse reprendre?

M. le Président: Un moment, je vous prie, c'est une question hypothétique. Il est loisible au ministre d'y répondre.